

MAIRIE DE LA SELVE

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 15 février 2021

Présents : Alain LORAIN, Isabelle QUENNESSON, Julien CRIJNS, Antoine DURAND, Laurence FOISSY, Laëtitia SÉLAM, Alice LARCHER, Delphine WUILMET, Laurent BRIOIS, Brigitte JUPIN

Absente excusée : Annie DESIMEUR

A été nommé secrétaire : Delphine WUILMET

Vote des 3 taxes

- Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des trois taxes directes locales décide de retenir les taux suivants pour l'année 2021 :

Taxe d'habitation	:	15.17 %
Taxe sur le foncier bâti	:	11.03 %
Taxe sur le foncier non-bâti	:	20.09 %

Vote des subventions 2021

- Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

Foyer rural	:	1 350 €
Comité lutte contre le cancer	:	50 €
ACPG Anciens combattants	:	20 €
Sclérose en plaque	:	50 €
Gym volontaire	:	250 €
Les médailles militaires	:	20€

Soit au total 1 740 €

Devis Eglise

- Le conseil Municipal décide de ne pas donner suite au devis de l'entreprise Lepers.

Travaux logement

- Monsieur Antoine DURAND fait le point sur l'avancement des travaux d'aménagement des combles du logement communal.

Regroupement scolaire

- Monsieur Laurent BRIOIS informe le conseil que le permis de construire a été déposé le 15 décembre 2020. L'appel d'offre devrait avoir lieu fin février pour une ouverture des plis fin mars.
- Un devis a été demandé à un électricien pour brancher le VPI (vidéoprojecteur interactif) à l'école.

PLUI intercommunal

- Après présentation du projet par monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable.

Questions diverses :

- Monsieur Le Maire informe le conseil qu'une étude sur la vitesse a été réalisé.
- Le Département interviendra pour reboucher le trou route de Sissonne.
- Une pancarte en PVC sera faite pour accrocher aux entrées du village pour informer du marché des producteurs locaux.

Séance levée à 21H15